



2025

**Rapport
d'activité**

Sommaire

- . **Édito du président** ↗ 4
- . **Chiffres clés du mouvement** ↗ 5
- . **Animer et coordonner la vie mutualiste** ↗ 6
- . **Représenter la Mutualité Française en région** ↗ 10
 - S'engager dans les instances locales ↗ 11
 - Porter les positions de la Mutualité Française ↗ 12
 - Contribuer au débat public ↗ 13
 - Faire vivre les partenariats ↗ 14
 - Promouvoir le modèle mutualiste auprès des jeunes ↗ 15
- . **Agir en prévention et promotion de la santé** ↗ 16
 - Chiffres clés prévention promotion de la santé ↗ 18
 - Faire vivre la démarche d'évaluation ↗ 19
 - Santé environnementale ↗ 20
 - Santé mentale & compétences psychosociales ↗ 24
 - Nutrition : activité physique & alimentation ↗ 28
 - Grand âge & maintien de l'autonomie ↗ 30
- . **L'organisation et les partenaires** ↗ 34
- . **Perspectives 2026 : les États généraux** ↗ 36

Cette année 2026 s'inscrit dans une période de fortes tensions politiques, économiques, sociales et géopolitiques qui n'épargnent ni notre système de santé, ni les acteurs qui le font vivre au quotidien.

Fin 2025, les mutuelles ont une nouvelle fois été mises à contribution. L'adoption de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, marquée par l'instauration d'une contribution exceptionnelle et par le gel des tarifs des complémentaires santé, traduit une forme de facilité budgétaire qui interroge. Elle fragilise un modèle fondé sur la solidarité et la non-lucrativité, au moment même où celui-ci devrait être consolidé pour répondre aux besoins croissants de la population.

La Mutualité Française s'engage sur une autre voie. Une voie exigeante et responsable, fondée sur le partenariat entre assurance maladie obligatoire et complémentaire, sur une vision pluriannuelle du financement de la santé et sur un investissement massif dans la prévention. C'est dans cet esprit que notre Union régionale s'est pleinement mobilisée en 2025 à travers le dialogue avec les parlementaires et la contribution aux débats structurants pour l'avenir de notre système de protection sociale.

À cet effet, nous avons également pris toute notre place dans le lancement en région des États généraux de la santé et de la protection sociale. Cette démarche, profondément démocratique, traduit notre conviction que les solutions ne peuvent se construire sans les citoyens, les professionnels et les acteurs des territoires.

L'année 2025 a aussi été marquée par le renouvellement de notre gouvernance qui traduit la vitalité démocratique de notre Union. Mais c'est surtout sur les territoires que notre action prend tout son sens. Qu'il s'agisse de promouvoir le modèle mutualiste, de soutenir l'engagement des jeunes ou de contribuer aux politiques publiques locales, notre Union régionale agit au plus près des besoins. Elle le fait avec constance, mais aussi avec lucidité et vigilance face aux fragilités accrues de l'économie sociale et solidaire.

En matière de prévention et de promotion de la santé, nous avons poursuivi nos engagements autour de quatre priorités : nutrition, santé environnementale, santé mentale et maintien de l'autonomie.

Plus de 10 000 personnes ont été accompagnées à travers des actions concrètes, construites avec et pour les territoires.

Dans un environnement de plus en plus exigeant, nous avons également renforcé notre capacité d'évaluation afin de démontrer l'impact de nos interventions sur la santé des populations.

Dans une période où les repères peuvent être bousculés, notre responsabilité collective est de continuer à porter une vision humaniste de la santé et de la protection sociale. Une vision qui refuse à la fois l'étatisation intégrale et la financiarisation du système, et qui place la solidarité, la prévention et la participation citoyenne au cœur des réponses à construire.

Plus que jamais, c'est dans cet esprit que nous continuerons à agir, aux côtés de l'ensemble de nos partenaires.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus, militants et équipes qui, au quotidien, contribuent à faire vivre et à porter les valeurs du mutualisme dans une période qui en a profondément besoin.



Bruno HERRY

Président de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté



« Merci aux partenaires qui dès 2025 ont soutenu l'organisation des États généraux de la santé et de la protection sociale en Bourgogne-Franche-Comté : la CFDT, la Fehap, l'Uriopss, le CREAI, Promotion Santé, l'APF, l'Afev, l'UNA et la FFMKR. »

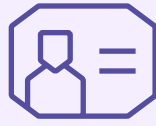
CHIFFRES CLÉS 2025

MOUVEMENT MUTUALISTE EN RÉGION



1

Union régionale



111

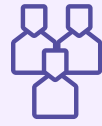
Mutuelles santé adhérentes à la FNMF en région



7

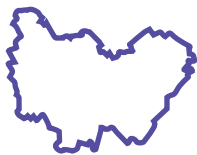
Unions territoriales et mutuelles gestionnaires de SSAM

VYV3 Bourgogne ; Mutualité Française Comtoise, Jura, Haute-Saône et Saône-et-Loire ; Oxance et Amellis



6 495

Collaborateurs mutualistes dans les SSAM



1,21 MILLION

Personnes protégées par une mutuelle en région



332

Services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM)



759

Interventions en prévention



11 076

Bénéficiaires des actions de prévention

LES ACTIVITÉS DU RÉSEAU SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL MUTUALISTE*



52 Optique



47 Audition



01 Pharmacie



05 Matériel médical



28 Dentaire



07 Centres de santé et soins infirmiers



06 Hospitalisation



27 Accompagnement à domicile



25 Enfance et famille



54 Personnes âgées



65 Handicap



15 Initiatives sociales et services itinérants

*données de mars 2026

Animer et coordonner la vie mutualiste

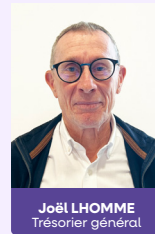
La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, acteur de l'économie sociale et solidaire fonctionne selon des règles démocratiques. Ses instances de gouvernance sont le reflet de ses mutuelles adhérentes. Les pouvoirs décisionnaires et exécutifs sont répartis au sein du bureau et du conseil d'administration.



1. Ouverture de l'assemblée générale

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Le 5 juin 2025, l'assemblée générale a renouvelé par moitié les membres du conseil d'administration et validé les désignations des membres des commissions régionales et des délégations territoriales. Le conseil d'administration a procédé à l'élection de son Président en renouvelant sa confiance à Bruno Herry et en élisant un nouveau bureau.



Le bureau et le conseil d'administration

32 administrateurs.trices ont gouverné l'Union régionale au 31 décembre 2025 :

- . **BEDOUIN Christian**, Mutualité Française Saône-et-Loire SSAM
- . **BOILLON Bernard**, Union de représentation Aésio ; Aésio Mutuelle
- . **BONNET Guy**, Affinitaires et solidaires ; La Mutuelle Générale
- . **BONNET Sandrine**, Groupe VYV ; Harmonie Mutuelle
- . **CHABERT Christiane**, Union de représentation Aésio ; Aésio Mutuelle
- . **CLAUSSE François**, Affinitaires et solidaires ; MNH
- . **DESCHAMPS Gilles**, Union de représentation Malakoff Humanis ; Radiancé Mutuelle
- . **DESMAREST Tatiana**, Groupe VYV ; MGEN
- . **DEVILLAIRS Renaud**, Groupe VYV ; MGEN
- . **EL MESDADI Nora**, Apicil Mutuelle ; Territoria Mutuelle
- . **FIDON Maria-Laura**, Groupe VYV ; MGEN
- . **FOREST Bruno**, Fédération des Mutuelles de France ; Entrain
- . **GRAS Lucie**, VYV 3 Bourgogne
- . **HERRY Bruno**, Union Matmut ; Matmut Mutualité
- . **HOSOTTE Sandrine**, Groupe VYV ; Harmonie Mutuelle
- . **JOUANNET Thomas**, Mutualité Française Comtoise-SSAM
- . **JUGNET Alice**, Les mutuelles Macif ; Macif Santé Prévoyance
- . **KROL Patrick**, Groupe VYV ; MNT
- . **LEYDER Denis**, Mutualité Française Haute-Saône SSAM
- . **LHOMME Joël**, Union de représentation Aésio ; Aésio Mutuelle
- . **MARTINEZ Éric**, Union de représentation des Mutuelles Plurielles et Solidaires ; Mutuelle Générale des Cheminots
- . **MAUDUIT Corinne**, Acoris Mutuelles
- . **MICHEL Jean-Paul**, Union de représentation de la Mutuelle Professionnelle ; MOS
- . **MOUTARLIER Nathalie**, Groupe VYV ; MGEN
- . **NATY Elodie**, Union de représentation Malakoff Humanis ; Radiancé Mutuelle
- . **PILLER Christian**, Intériale Mutuelle
- . **PUGLIÈSE Marie-Thérèse**, Groupe VYV ; Harmonie Mutuelle
- . **RAVOT Annie**, Union de représentation Aésio ; Aésio Mutuelle
- . **REBULLIOT Michel**, Affinitaires et solidaires ; Mutuelle Unéo
- . **SEGUIN Jacques**, Mutualité Française Jura SSAM
- . **VERPILLAT Jean-Charles**, Viasanté Horizons ; Viasanté Mutuelle
- . **VIEL Chantal**, Groupe VYV ; Harmonie Mutuelle

La MFBFC visait en 2025 à un taux de parité à **40%** au conseil d'administration avant de viser **50%** en 2028. L'objectif est atteint avec **44%** de femmes et **56%** d'hommes.

120

Délégués à l'Assemblée générale

32

Administrateurs

4

Instances de préparation :
3 commissions régionales
1 comité de liaison des SSAM

2

Délégations territoriales

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté accompagne ses militants, ses élus et ses mandatés afin de faciliter l'exercice de leurs missions et leur engagement.

➤ LE 44^e CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Une délégation de l'Union régionale a participé au 44^e Congrès de la Mutualité Française qui s'est déroulé du 18 au 20 juin 2025 à Agen.

Ce temps fort de la vie démocratique de la Mutualité Française a réuni le mouvement mutualiste ainsi que les principales personnalités du monde de la santé et de la protection sociale de France. Tous les trois ans, le Congrès est l'occasion pour les mutuelles de se rassembler et de définir ensemble les grandes orientations stratégiques pour les années à venir.

En 2025, des sujets qui concernent directement l'ensemble des Français ont été abordés : **comment améliorer l'accès aux soins, rendre les dépenses de santé plus efficaces, assurer l'avenir de notre système de protection sociale, développer la prévention santé, faire face aux enjeux de santé liés aux dérèglements environnementaux, ou au développement des technologies numériques.**



Éric Chenut - 44^e Congrès à Agen

Lors de ce Congrès, un manifeste pour refonder le système de santé et de protection sociale a été soumis au vote des congressistes. Ce manifeste est la feuille de route des mutuelles pour porter les propositions communes dans le débat public et co-construire l'avenir de la protection sociale avec l'ensemble des acteurs.

Il est articulé autour de quatre priorités :

- **Garantir l'accès aux droits ;**
- **Faciliter l'accès aux soins ;**
- **Développer le virage préventif ;**
- **Engager la révolution intergénérationnelle.**

Le 19 juin, en amont de l'adoption du manifeste, Eric Chenut, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, a annoncé la tenue d'États généraux de la santé et de la protection sociale, en présence de la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

Cette initiative a été lancée à l'automne 2025 autour d'un collectif de partenaires pour recueillir les perceptions et besoins des citoyens, usagers, assurés, patients et professionnels de santé, puis construire avec l'ensemble des parties prenantes des solutions adaptées aux territoires.

➤ DEUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

En 2025, deux assemblées générales ont été organisées : 1 extraordinaire et 1 électorale. La première assemblée a permis de modifier les statuts de l'Union régionale, en conformité avec les modèles des Unions régionales votés en assemblée générale de la Mutualité française en 2024.

La seconde assemblée générale a vu le renouvellement de la moitié du conseil d'administration. Afin d'anticiper la mise en œuvre progressive de la parité, des rendez-vous préalables ont été organisés avec les représentants des unions et mutuelles ayant des effectifs en région.

➤ UN SÉMINAIRE D'INTÉGRATION DES ADMINISTRATEURS.TRICES

Comme chaque année, le séminaire des administrateurs.trices a été l'occasion d'accueillir les membres du conseil d'administration nouvellement élus et de leur présenter les missions de l'Union régionale. Un temps a été dédié à l'interconnaissance et un atelier leur a permis de travailler sur les missions d'administrateur et leur engagement en tant que représentant. La journée s'est terminée par une activité d'équipe afin de renforcer la cohésion au sein de ce nouveau conseil.

DEUX DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement des 28 membres des délégations territoriales lors du conseil d'administration du 5 juin 2025. Afin de préparer ce renouvellement, le bilan de la mandature 2022-2025 a été partagé lors d'une réunion commune en mars.

L'occasion de mettre en avant les points forts de cette mandature mais également les axes de progrès afin de les travailler avec la nouvelle mandature 2025-2028.

Sous la présidence de Bruno Forest pour la délégation territoriale 21-58-89 et Joël Lhomme pour la délégation territoriale 25-39-70-71-90, les actions définies dans leurs feuilles de route 2025 ont été mises en place sur le 1^{er} semestre 2025 :

- 3 rencontres avec les communautés de communes ou d'agglomérations de la région ;
- 10 représentations de l'Union régionale en local.

L'installation des nouvelles délégations en octobre a vu la reconduite dans leurs mandats des deux présidences et l'élaboration de la feuille de route 2026.

L'ENGAGEMENT DÉONTOLOGIQUE DES ÉLUS

Lors de sa réunion d'octobre 2025, le Conseil d'administration a validé la déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté de la charte d'engagement déontologique de la Mutualité Française et la mise en place d'un comité de déontologie, présidé par Bruno Herry.

Par la signature de cette charte, chaque élu et mandaté de l'Union régionale s'engage à respecter un socle de principes déontologiques attachés à la détention d'un mandat mutualiste mais également à identifier et prévenir tous actes de discrimination, de harcèlement, de violence physique, verbale, sexiste ou sexuelle dans l'exercice de son mandat.



Signature de la charte d'engagement déontologique à l'Union régionale

CHIFFRES CLÉS 2025

ENGAGEMENT DES ÉLUS DANS LA GOUVERNANCE



76%

Participation au bureau



65%

Participation au conseil d'administration



21

Réunions des instances



3

Rendez-vous avec les élus locaux



44%

de femmes et **56%** d'hommes au Conseil d'Administration



79%

Participation à l'Assemblée générale extraordinaire de février



89%

Participation à l'Assemblée générale électorale de juin



Représenter la Mutualité Française en région

Notre Union régionale porte les positions du mouvement mutualiste et promeut ses initiatives sur son territoire.

Au quotidien, les militants mutualistes déclinent la raison d'être « Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain », autour de trois engagements : la proximité, la participation et l'innovation.

S'engager

dans les instances locales

En 2025, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a concentré son action autour de trois priorités stratégiques : l'attention portée aux implications du projet de décentralisation des politiques de santé et d'autonomie, la défense du rôle essentiel de l'expression citoyenne dans le cadre de la réforme visant les CESER et la préparation du renouvellement des mandats mutualistes au sein des organismes de Sécurité sociale prévu pour 2026.

LA CONTRIBUTION À LA RÉFORME DES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS)

La question de la gouvernance décentralisée du système de santé a été relancée avec force en 2025. Lors des Assises des départements, le 14 novembre à Albi, le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé sa volonté de réformer en profondeur les Agences Régionales de Santé (ARS), évoquant notamment un renforcement de l'échelon départemental et une implication accrue des élus locaux.

La Mutualité Française a contribué à ces travaux, convaincue que le rôle des ARS demeure essentiel pour garantir l'équité, la cohérence et l'efficacité des politiques sanitaires et médico-sociales. Derrière l'apparente promesse de simplification, une réduction du périmètre des ARS ou une décentralisation trop rapide ferait courir un risque majeur d'accroissement des inégalités territoriales et de fragmentation des politiques de santé. Si les ARS présentent des faiblesses aujourd'hui, celles-ci appellent des évolutions ciblées plutôt qu'une remise en cause structurelle.

En Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité Française participe avec l'ARS à la politique régionale de santé notamment par le biais d'un CPOM signé en 2023 pour développer des actions en santé mentale, santé environnementale et nutrition. Aussi, elle réaffirme à ce titre son attachement, aux côtés des ARS, à une articulation régionale des politiques de prévention au risque de saupoudrer les financements et de démultiplier les interlocuteurs. Ce sont les politiques pluriannuelles qui permettent aujourd'hui aux acteurs de prévention tels que la Mutualité Française d'inscrire leurs actions dans la durée et de mener des démarches évaluatives.

LA PRÉPARATION DU RENOUELEMENT DES CONSEILS DES CAISSES PRIMAIRES D'ASSURANCE MALADIE

L'année, marquée par la célébration des 80 ans de la Sécurité sociale, a également été un moment important pour la représentation de la Mutualité Française au sein des instances de l'Assurance Maladie avec la préparation du renouvellement des mandats dans les conseils des CPAM, de la CARSAT, de l'UGECAM et des CTI pour une nouvelle période de quatre ans, courant jusqu'en 2029.

Cette campagne de candidatures s'est déroulée dans un contexte particulier, caractérisé par un nombre élevé de postes à pourvoir. En effet, de nombreux conseillers arrivaient au terme de la limite d'âge fixée à 66 ans, entraînant un renouvellement important. Sur les 39 mandats mutualistes en région, 23 postes étaient à renouveler sur l'ensemble des huit départements de la région.

Les élus de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ont su se mobiliser largement, permettant ainsi de pourvoir 77% des sièges et la totalité des postes de titulaires. Ce renouvellement significatif témoigne de l'engagement constant du mouvement mutualiste pour contribuer au pilotage et à l'amélioration des politiques de Sécurité sociale sur le territoire.

LA DÉFENSE DES CESER

La Mutualité Française s'est également mobilisée face aux menaces pesant sur l'avenir des CESER. En effet, dans le cadre du projet de loi de simplification de la vie économique, une disposition visant à rendre les CESER facultatifs et laissés à la seule décision des régions, constitue une alerte démocratique majeure.

Les CESER sont des espaces essentiels de dialogue, de participation citoyenne et de co-construction des politiques publiques, permettant l'expression structurée de la société civile organisée et éclairant la décision publique au regard des réalités territoriales.

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, membre du CESER, a exprimé son soutien plein et entier à cette institution, soulignant que l'expression de la société civile ne peut être considérée comme une variable d'ajustement. Elle a réaffirmé la nécessité de maintenir, dans chaque région, un CESER obligatoire, fort et reconnu, garant de la vitalité démocratique, de la cohésion sociale et de l'efficacité des politiques publiques.

Porter les positions

de la Mutualité Française

LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 a été adoptée dans un contexte politique particulièrement instable avec la démission puis la reconduction du Premier ministre Sébastien Lecornu à la tête du gouvernement. Ce climat a entraîné un dépôt tardif du texte et des débats parlementaires complexes, accentués par l'absence de majorité à l'Assemblée nationale.

Les mutuelles ont été directement impactées par cette loi qui instaure une contribution exceptionnelle de 2,05% sur les cotisations perçues venant s'ajouter à une fiscalité déjà élevée. Un amendement complémentaire est également venu alourdir ces contraintes en prévoyant un gel des tarifs des complémentaires santé pour 2026.

En effet, l'Assemblée nationale n'a pas souhaité s'opposer au Gouvernement et engager les réformes indispensables pour assurer la soutenabilité du modèle social, éviter les soins redondants, inadéquats et les sur-prescriptions. De façon totalement irresponsable, elle a préféré adopter cette mesure de facilité inconstitutionnelle que constitue le blocage des tarifs ou l'économie administrée.

Dans ces circonstances, les parlementaires, n'ont pu donner une suite favorable aux demandes de rendez-vous formulées par l'Union régionale.

Pour autant, celle-ci est restée pleinement mobilisée et a fait valoir ses positions auprès des parlementaires de Bourgogne-Franche-Comté en soutenant notamment plusieurs amendements relatifs à l'expérimentation d'équipes de soins traitantes ou à la suspension du tiers payant pour les professionnels reconnus coupables de fraude.

Ces contributions s'appuyaient notamment sur les analyses de la troisième édition du Carnet de santé de la France, publié annuellement par la Mutualité Française.

LA GRANDE CAUSE SANTÉ MENTALE

La santé mentale a été reconnue Grande cause nationale en 2025 et 2026. L'occasion pour la Mutualité Française de renforcer son engagement sur ce sujet essentiel de santé publique.

Dans ce cadre, l'Union régionale Bourgogne-Franche-Comté est allée à la rencontre de huit parlementaires du territoire pour porter des propositions articulées autour de 3 axes :

- ▶ **Développer une véritable culture de la santé mentale en renforçant les compétences psychosociales et en améliorant la détection précoce des troubles ;**
- ▶ **Faciliter l'accès aux soins en organisant une**

prise en charge graduée adaptée à la sévérité des situations et en intégrant pleinement les psychologues dans le parcours de soins ;

- ▶ **Améliorer l'accessibilité financière des accompagnements.**

La Mutualité Française a également accordé une attention particulière à la santé mentale des jeunes, en publiant en septembre avec les instituts Montaigne et Terra Nova l'enquête « *Santé mentale des jeunes de l'Hexagone aux Outre-mer. Cartographie des inégalités* ».

Dans ce prolongement, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a organisé, le 4 décembre à Dijon, en partenariat avec l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) et la Fédération étudiante de Bourgogne inter-Associative (FEBIA), une table ronde intitulée « *Santé mentale des étudiants en santé : et si on en parlait vraiment ?* » contribuant ainsi à libérer la parole et à mieux comprendre les besoins de ce public particulièrement exposé.

LES PARLEMENTAIRES RENCONTRÉS :

- ▶ **Côte d'Or** : la députée **Océane Godard** (parti Socialiste), le député **Pierre Pribetich** (parti Socialiste), **Catherine Hervieu** (parti Ecologiste)
- ▶ **Doubs** : la sénatrice **Annick Jacquemet** (parti Union centriste), le député **Laurent Croizier** (parti Démocrate) et le député **Éric Liégeon** (parti Républicain)
- ▶ **Saône-Et-Loire** : la députée **Josiane Corneloup** (parti Républicain) et la sénatrice **Marie Mercier** (parti Républicain).



Table ronde santé mentale à Dijon

Contribuer

au débat public

LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Les États généraux de la santé et de la protection sociale ont été lancés le 17 novembre 2025.

Ils visent à ouvrir une grande démarche nationale et territoriale d'écoute, de dialogue et de propositions sur les transformations à conduire pour garantir à tous l'accès à des soins de qualité et adapter notre système de protection sociale aux défis des prochaines années.



3038 citoyens | 770 professionnels de santé et de l'accompagnement | 115 000 contributions

Chiffres de la consultation en BFC

Cette démarche inédite, initiée par la Mutualité Française et soutenue par un collectif de près de 50 partenaires, a pour ambition de donner largement la parole aux citoyens, aux professionnels de santé et de l'accompagnement et aux acteurs en région.

Elle est organisée autour de trois grandes phases :

- **Consultation citoyenne** de novembre 2025 à février 2026 ;
- **Co-construction des solutions** à travers des ateliers territoriaux jusqu'en juillet 2026 ;
- **Convergence des propositions** vers un projet global d'ici l'automne 2026.

Les États généraux visent à transformer la parole collective en mesures concrètes et opérationnelles à l'approche des prochaines échéances présidentielles.

La Mutualité Française, rejointe par l'AFEV, APF France Handicap, la CFDT, le CREAL, la FEHAP, la FFMKR, Promotion Santé BFC, l'UNA et l'URIOPSS, en Bourgogne-Franche-Comté sera particulièrement impliquée lors de cette phase en 2026 à travers l'organisation de six ateliers territoriaux en Côte-d'Or, dans le Doubs, le Jura, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire et l'Yonne.

RÉFLEXION AUTOUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ AVEC LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Le 30 septembre 2025 à Dijon, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a co-organisé avec le collectif du Pacte du Pouvoir de Vivre une table ronde consacrée au numérique en santé intitulée « Le numérique au service de l'accès aux soins : défis et opportunités ».

Dans un contexte marqué par la progression des déserts médicaux et par des inégalités persistantes dans l'accès aux soins, cette table ronde interrogeait la capacité du numérique à améliorer l'accès aux soins tout en garantissant l'inclusion de l'ensemble des publics, notamment les plus vulnérables.

Les échanges se sont articulés autour de quatre thématiques :

- **L'usage du numérique pour lutter contre la désertification médicale ;**
- **L'inclusion des publics fragiles ;**
- **L'amélioration des diagnostics ;**
- **L'optimisation des parcours de soins.**

Sept intervenants issus d'horizons complémentaires (professionnels de santé, associations d'usagers, élus locaux et acteurs du numérique) ont apporté leurs expertises et leurs regards pour une transition numérique en santé inclusive, éthique et au service de tous.



Table ronde « Le numérique en santé » à Dijon

Faire vivre

les partenariats

MON ESPACE SANTÉ

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, en sa qualité d'ambassadrice Mon Espace Santé, a poursuivi en 2025 le déploiement de la convention nationale signée par la Mutualité Française.

Son ancrage territorial et son soutien constant à la mise en œuvre de nouveaux services numériques, constituent des leviers essentiels pour améliorer l'accès aux soins et simplifier les parcours de prise en charge pour l'ensemble des citoyens.

Cette année encore, la promotion de cet outil au service de la santé de tous a été assurée lors de l'événement mutualiste Place de la Prévention, organisé à Besançon en décembre.

LE COLLECTIF PROMOTION DE LA SANTÉ

La Mutualité Française est convaincue que les collectivités locales jouent un rôle déterminant dans la réponse aux besoins de proximité. La santé et la protection sociale sont souvent les grandes oubliées dans un projet municipal.

Aussi, dans la perspective des élections municipales de 2026, la Mutualité a construit des propositions pour les candidat.es et futur. es maires des communes pour qu'ils s'attachent à développer la prévention, renforcent l'offre de soins de proximité et garantissent un accès équitable à la santé au cours de leur mandat. Par ailleurs, l'Union régionale a rejoint le collectif d'associations et d'acteurs de la santé publique de Bourgogne-Franche-Comté animé par Promotion Santé et signé le plaidoyer régional « Agir pour la santé à l'échelle locale ».

Cette démarche vise à sensibiliser les candidats aux enjeux de santé publique pour qu'ils intègrent pleinement cette dimension essentielle dans l'ensemble des politiques publiques locales qu'ils auront à concevoir et à mettre en œuvre.

Cet engagement s'appuie sur des convictions fortes et partagées :

- ✦ **La santé constitue un déterminant majeur de l'attractivité et de la qualité de vie des territoires ;**
- ✦ **Les citoyens attendent des réponses de proximité et des élus capables d'activer les bons leviers, de mobiliser les partenaires pertinents et de favoriser des politiques transversales ;**
- ✦ **Les défis actuels** (accès aux soins, prévention, vieillissement, santé environnementale, fractures territoriales) **requièrent des approches globales, co-construites et ancrées dans le quotidien des habitants.**

CHIFFRES CLÉS 2025 REPRÉSENTATION MUTUALISTE

61

Mandats de titulaires occupés en région

48

Mandats de suppléants occupés en région

14

Instances départementales ou régionales : CPAM, CARSAT, UGECAM, CTI, CRSA, CTS, CRESS, CESER, CFPPA, CHI, CDCA, CPR CS, CPR MSP et CPR CPTS)

205

Participations des mutualistes aux réunions de ces instances

4

Événements d'influence organisés ou coorganisés par la MFBFC

8

Rendez-vous parlementaires

343

Participants à ces événements, dont 262 non mutualistes

Promouvoir

le modèle mutualiste auprès des jeunes

➤ **POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LES ÉTUDIANTS DE LA FILIÈRE DENTAIRE**

L'Union régionale, aux côtés des gestionnaires de centres dentaires mutualistes Ellavie, Oxance et VYV3 Bourgogne, a poursuivi en 2025 son engagement auprès des étudiants en odontologie pour promouvoir l'exercice salarié au sein des structures mutualistes.

Les conventions de partenariat avec la Corporation en odontologie de Dijon (COD 21) et l'Association bisontine des étudiants en odontologie (ABEO) ont ainsi été renouvelées afin de :

- **Subventionner les achats pédagogiques des étudiants et ainsi favoriser la réalisation de leurs projets universitaires ;**
- **Favoriser un partage d'expérience et d'expertise entre étudiants et praticiens mutualistes.**

En 2025, cette coopération s'est concrétisée notamment par :

- **L'organisation de journées portes ouvertes dans les centres dentaires mutualistes de la région au 1er trimestre ;**
- **La participation au forum des partenaires de la COD le 20 septembre 2025 ;**
- **La participation à la journée des métiers médicaux et de l'odontologie de l'UFR des sciences de santé le 19 novembre 2025.**

Tout au long de l'année, les étudiants ont également pu réaliser des remplacements sur des postes d'assistants dentaires dans les centres mutualistes pour renforcer leur immersion professionnelle.

Enfin, un groupe de travail est mobilisé pour préparer l'accueil, à la rentrée 2026, des étudiants de 6^e année en stage actif.



Printemps de l'engagement à Dijon

➤ **LE PRINTEMPS DE L'ENGAGEMENT**

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est toujours engagée au sein du collectif Printemps de l'engagement, créé fin 2024, pour favoriser l'implication des jeunes dans l'économie sociale et solidaire, tant dans l'emploi que dans le bénévolat.

Aux côtés d'un réseau de partenaires issus du monde associatif, de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a contribué à la dynamique collective visant à mieux comprendre et soutenir les diverses formes d'engagement des 16-30 ans.

Le 20 mars 2025, le collectif a organisé son premier événement à l'Essentiel-le, à Dijon, réunissant une centaine de participants dont 69% de jeunes.

À travers un théâtre forum et plusieurs ateliers participatifs, cette journée a permis d'identifier les leviers et freins à l'engagement, tout en faisant émerger trois axes de travail prioritaires :

- **la démocratisation de l'engagement ;**
- **l'amélioration de ses conditions ;**
- **l'accompagnement des initiatives portées par les jeunes.**

Le collectif était également présent lors de l'événement *L'Audace d'entreprendre*, le 9 décembre 2025 à Dijon, où il a animé un atelier dédié à l'entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire.



Partenaires COD21 et ABEO (Filière odontologique)



Agir en prévention et promotion de la santé

La Mutualité Française défend le déploiement d'une approche préventive à tous les âges, dans l'ensemble des lieux de vie : crèches, écoles, domiciles, milieux professionnels, établissements et services médicaux-sociaux, dans une logique de parcours de santé.

En région, acteur de référence en prévention et promotion de la santé, elle déploie, aux côtés de ses partenaires des actions de santé publique et des interventions en direction des adhérents mutualistes.

↑ QUATRE THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Notre stratégie régionale prévention promotion de la santé décline les orientations mutualistes définies par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) pour 2023-2027. Elle s'inscrit également dans le plan régional de santé de l'Agence Régionale de Santé.

Les axes de notre intervention s'inscrivent prioritairement autour de 4 thématiques :

- **Nutrition** : activité physique, alimentation et image corporelle ;
- **Santé environnementale** : en lien avec les polluants, la qualité de l'air intérieur et les perturbateurs endocriniens ;
- **Santé mentale** : avec une approche positive centrée sur les compétences psychosociales ;
- **Maintien de l'autonomie et du grand âge** : avec des actions pour les seniors vivant à domicile ou en établissement, mais aussi pour les personnes vieillissantes vivant un handicap.

↑ DES PARTENARIATS STRUCTURANTS

Renforcer et maintenir des partenariats avec les autres acteurs en promotion de la santé ou d'autres secteurs est nécessaire pour concevoir des solutions adaptées aux territoires ou populations et pour agir de manière cohérente et coordonnée sur plusieurs déterminants de la santé.

Sur ses programmes en faveur de la santé mentale, de la santé environnementale et de la nutrition, la Mutualité Française est opérateur de l'Agence Régionale de Santé, pour développer et déployer ses actions en cohérence avec les priorités régionales.

Notre action en faveur du maintien de l'autonomie des personnes âgées est soutenue par un partenariat fort avec les caisses de retraite de la Sécurité sociale (au sein du GIE Kalivi) pour proposer le programme Les Ateliers Bons Jours. Les ateliers mutualistes « Bien vivre chez soi » sont soutenus par les commissions (ex-conférences) des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

En 2025, l'Union régionale a également accompagné des mutuelles dans la mise en place de leurs projets de prévention avec **46** interventions dédiées, **2** formations et l'évaluation d'un dispositif pour les gestionnaires d'établissements mutualistes.

↑ PLACE DE LA PRÉVENTION DANS LE DOUBS

Depuis 2023, l'évènement Place de la Prévention vise à rassembler les différents acteurs de la santé d'un territoire pour favoriser la connaissance et l'essaimage des pratiques d'accompagnement en santé. Après Dijon et Chalon-sur-Saône, la Mutualité Française a organisé cette journée d'échanges le 16 décembre 2025 à la CCI Saône et Doubs de Besançon.

En présence d'une cinquantaine d'acteurs locaux, cette journée a mis en lumière nos domaines d'intervention au travers d'espaces dédiés.

Une table ronde est venue compléter le programme de la journée pour questionner les différentes passerelles possibles entre l'éducation à la santé et les acteurs de structures sociales et médico-sociales, avec la présence de :

- **Adrien Vargue** – Coordinateur de développement social pour Les petits Frères des Pauvres
- **Stéphanie Thomas** – Chargée de mission Contrat local de santé Grand Besançon
- **Angélique Charnay** - Référente Familles coordinatrice social à la MJC Centre Social de Morteau
- **Marielle Soulet et Sandrine Schell** – Travailleuses sociales à l'ESAT Fondation Pluriel à Maïche
- **Patricia Nogueira** – animatrice à l'EHPAD mutualiste Franche Montagne à Maïche



Place de la prévention à Besançon

CHIFFRES CLÉS 2025

PRÉVENTION PROMOTION DE LA SANTÉ

646

interventions collectives
(ateliers, conférences,
formations, accompagnements...)

113

visites individuelles
CMEI

74

partenaires
financeurs

10 877

participants aux actions
dont **742** parents et enfants ; **944**
professionnels ; **6561** seniors

THÉMATIQUES PRIORITAIRES



SANTÉ MENTALE

79

interventions

1 531

participants



SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

186

interventions

1 432

participants



NUTRITION

10

interventions

169

participants



GRAND ÂGE AUTONOMIE

433

interventions

6 823

participants

ACTIONS DÉDIÉES POUR NOS PARTENAIRES

46

Rencontres Santé pour les mutuelles
dont **29** rencontres sur mesure au
bénéfice de **1482** adhérents

22

Actions sur mesure pour nos partenaires,
principalement des collectivités locales,
CLS, CPTS et gestionnaires de services
mutualistes – **462** participants

TYPOLOGIE DES ACTIONS COLLECTIVES MENÉES

75%

plusieurs séances

25%

une seule séance

Type : ateliers, accompagnement, formation,
théâtre débat, conférence, sensibilisation

203

intervenants externes :
enseignants en activité physique adaptée,
ergothérapeutes, dentistes, médecins, diététiciens...

RÉSULTATS : SATISFACTION ET IMPACT

95%

(n=4008)
des bénéficiaires
déclarent être satisfaits
de l'intervention

92%

(n=2474)
des bénéficiaires déclarent
avoir l'intention de modifier
leur comportement

96%

(n=813)
des bénéficiaires estiment
que leur qualité de vie a
été améliorée

AUDITÉ PAR



La Mutualité Française BFC est
certifiée Qualiopi pour ses actions
de formation depuis 2022



La certification ISO 9001:2015 du pôle
prévention promotion de la santé a été
renouvelée pour 3 ans en 2023.

La démarche évaluative de nos actions de prévention et promotion de la santé est impulsée par la certification qualité ISO 9001 de notre système de management de la qualité et répond aux enjeux stratégiques de la Mutualité Française qui souhaite s'inscrire de plus en plus dans une logique d'impact plutôt que d'activité.

L'évaluation de nos actions de prévention interroge les différentes parties impliquées dans les projets (bénéficiaires, intervenants, partenaires, financeurs) pour questionner la pertinence des actions au regard de leurs objectifs, leurs impacts sur les bénéficiaires et la satisfaction apportée. Cette démarche participe activement à l'objectivation de la qualité des actions et à leur amélioration continue, mais aussi à leur valorisation auprès de nos partenaires opérationnels, institutionnels et financiers.

MESURER L'IMPACT DE NOS ACTIONS

Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des actions de prévention, les politiques publiques tendent à privilégier des actions dites prometteuses ou probantes. Ces évolutions en matière de mesure de l'impact de nos actions sur la santé ou le bien-être des publics ont fait partie des travaux menés en 2025 par le Pôle études et évaluation.

Ainsi, la participation des équipes de la Mutualité Française aux journées thématiques de la CNSA sur l'évaluation d'impacts en prévention a conduit à l'adaptation de nos dispositifs d'évaluation pour mesurer plus finement les effets de nos actions à court et moyen terme.

Ce sujet de l'impact des actions menées sur la santé des populations est également traité au niveau de la Fédération nationale de la Mutualité Française. Forte d'une expertise de plus de 10 ans en la matière, l'Union régionale Bourgogne-Franche-Comté s'est portée volontaire pour participer à la création d'un pôle de compétences national sur l'évaluation. Aux côtés d'autres Unions régionales, elle travaille à l'évolution ou la création de dispositifs d'évaluation de plusieurs actions de prévention repérées dans le réseau. C'est notamment le cas pour notre action « *Bouger mémoriser* », qui, reconnue pour son potentiel, disposera dans les prochaines années d'une évaluation spécifique et appuyée sur la recherche de ses impacts sur les capacités cognitives et physiques des bénéficiaires. Cette évaluation vise à la reconnaissance de cette action et de son impact à un niveau prometteur.

ADAPTER LES PROJETS AUX RÉALITÉS LOCALES

Dans le cadre d'un projet expérimental sur les compétences psychosociales (cf. thématique « Santé mentale »), la Mutualité Française BFC, en collaboration avec Promotion Santé BFC, a mené un diagnostic approfondi des territoires, préalable à la mise en place du projet.

Au travers de 48 entretiens individuels et collectifs menés auprès de 75 personnes au printemps 2025, ce travail de terrain a permis d'établir un état des lieux des connaissances, des représentations et des pratiques liées aux compétences psychosociales des professionnels du Morvan et du secteur de Luxeuil-les-Bains exerçant auprès de jeunes et des enfants.

Des constats partagés ainsi que des particularités locales et sectorielles ont été identifiés. Sur la base de ces observations s'est construit un plan d'actions adapté à la réalité. La mise en œuvre de celui-ci a débuté en fin d'année 2025 et se poursuivra jusqu'en 2027 au travers d'actions de prévention diverses (formations, ateliers, accompagnement de projets, comités de parents et de jeunes).

Ce travail illustre concrètement l'apport de l'expertise évaluative au service de la construction de projets inscrits dans les réalités locales, pensés pour et par les personnes concernées.

Cette expérimentation sera évaluée tout au long de sa réalisation afin de documenter sa méthode de déploiement, d'en identifier les leviers et les freins et ainsi d'émettre des recommandations pour favoriser sa transférabilité dans d'autres contextes et territoires.

L'évaluation au service de nos partenaires

➤ Évaluation de l'impact des ateliers d'immersion du Dispositif d'Insertion Sociale et Professionnelle (DISP) de la Mutualité Française Saône-et-Loire (MFSL) qui s'est achevée en 2025 une évaluation commandée par la MFSL.

Il s'agissait de la cocréation et de la mise en place d'un dispositif pour interroger les éducateurs techniques spécialisés et les entreprises accueillant des jeunes en situation de handicap dans leur structure sur la pertinence du format innovant des ateliers d'immersion.



Santé environnementale

Notre cadre de vie joue un rôle déterminant sur notre état de santé et constitue depuis plusieurs années un défi majeur dans notre démarche d'accompagnement pour vivre dans un environnement plus sain.

Travailler sur la santé environnementale est essentiel, et pas uniquement pour des raisons scientifiques : c'est un enjeu profondément humain et sociétal. Notre environnement conditionne directement notre santé.

La qualité de l'air, de l'eau, des sols ou encore du logement influence nos risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires, cancéreuses ou infectieuses. Nos modes de vie modernes créent de nouveaux risques : perturbateurs endocriniens, bruit urbain, exposition aux substances chimiques, sédentarité.

Aussi, en matière de santé environnementale, la Mutualité Française s'attache à identifier ces risques, à les prévenir et à promouvoir des environnements plus sains grâce à des politiques publiques, des innovations technologiques et des comportements individuels responsables.

Notre engagement en faveur de la santé environnementale s'appuie principalement sur 5 actions inscrites dans le 4^e Plan Régional Santé Environnement et financées par l'ARS BFC.

Elles visent principalement à favoriser des comportements favorables à la santé par l'acculturation, la sensibilisation ou la formation sur :

- Les perturbateurs endocriniens ;
- La qualité de l'air intérieur ;
- La qualité de l'habitat et santé ;
- La prévention des risques auditifs.

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Formation « Perturbateurs endocriniens, s'en prémunir »

Pour les professionnels des structures de la petite enfance de 0 à 6 ans et les futurs professionnels de santé (sages-femmes et médecins), la Mutualité Française dispense une formation de 2 jours intra ou inter-structure, sur les enjeux de santé environnementale et les risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Cette formation est suivie d'un accompagnement des professionnels pour concevoir et mettre en place un plan d'action personnalisé en fonction du diagnostic de la structure.

La formation a permis à ses bénéficiaires d'être en meilleure capacité d'identifier les éléments nocifs de leur environnement et de déployer des solutions adaptées à leurs quotidiens professionnels. Ainsi, après la formation, ils envisagent tous de modifier leurs pratiques pour préserver la santé des publics avec lesquels ils travaillent (enfants, familles).

En 2025

9 formations | 152 professionnels
satisfaction : 8,5/10

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Ateliers de sensibilisation à la santé environnementale

L'air intérieur est 5 à 7 fois plus pollué que l'air extérieur avec des sources de pollution variées au sein même des logements : tabagisme, moisissures, matériaux de construction, mobilier, acariens, produits d'entretien, peinture, moquettes et revêtements de sols, appareils à combustion, poils d'animaux, parfums d'ambiances... Cette exposition, même à faible dose, mais sur de longues périodes, a des conséquences sur la santé de chacun : asthme, dermatites, rhinites, allergies, irritations des yeux, troubles de la reproduction...

Ces ateliers visent donc à sensibiliser le grand public à travers une information fiable et des conseils simples sur la qualité de l'air intérieur et sur les différentes sources de pollution au sein du domicile. L'objectif est de favoriser de nouvelles habitudes et la diffusion de l'information auprès de l'entourage des participants.

En 2025

28 ateliers | 425 participants* | satisfaction : 8,5/10
*250 grand public ; 175 professionnels

Conseil médical en environnement intérieur (CMEI)

Parcours CMEI - Angèle

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est partenaire du RAFT, pilote du projet Angèle.

Dans le cadre de cette expérimentation menée grâce aux fonds article 51 - innovation en santé, les conseillères médicales en environnement intérieur de la Mutualité proposent une prise en charge globale et multidisciplinaire pour les patients atteints notamment d'allergies respiratoires. L'objectif est d'être en capacité d'identifier les facteurs environnementaux du logement, de proposer des mesures d'éviction et des conseils personnalisés.

Visites CMEI, hors Angèle

La Mutualité Française a reçu, dans le cadre de son CPOM, un financement pour réaliser des visites de CMEI. Ces visites ont pour objectif de répondre à une patientèle qui ne peut bénéficier des visites Angèle (critères d'inclusion non remplis). Ces visites, le plus souvent prescrites par des allergologues et pneumologues, sont motivées par l'apparition de signes cliniques de difficultés respiratoires chez certains patients.

En 2025

113 visites réalisées* | satisfaction : 9/10

*68 Angèle ; 45 hors Angèle



SENSIBILISATION DES ACTEURS DE L'HABITAT

Un toit sain pour une vie saine

Les conditions de logement influencent directement et indirectement la santé physique, mentale et sociale. Un logement inadéquat peut altérer la santé de ses occupants de multiples façons : pathologies allergiques et respiratoires, cancers, troubles mentaux, infections...

Cette action est destinée à l'ensemble des acteurs de l'habitat pour les accompagner vers une meilleure prise en compte de la qualité de l'air intérieur des bâtis :

- ▶ Échanger sur leurs représentations autour de la santé environnementale et de l'habitat ;
- ▶ Améliorer les connaissances et les conséquences de la mauvaise qualité de l'air intérieur ;
- ▶ Mieux comprendre la nécessité d'investir un habitat de qualité pour sa santé ;
- ▶ Échanger sur les droits et devoirs des acteurs de l'habitat, des locataires et les réglementations en vigueur ;
- ▶ Définir ensemble des priorités d'actions déclinables localement (actions destinées aux professionnels et locataires).

Cette intervention est composée de deux étapes :

- ▶ **Une sensibilisation** sur l'impact d'un habitat de mauvaise qualité sur la santé ;
- ▶ **Deux ateliers d'idéation** afin d'impliquer les professionnels sur la réflexion et la création d'un plan d'action adapté à leurs locataires.

En 2025

1 structure* | 12 professionnels
satisfaction : 8/10

*CADA (71).



➤ PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS

Jeux de sons, jeux de signes

L'animation **«Jeux de sons, jeux de signes»** s'adresse en priorité aux enfants de **8 à 11 ans** en école, maison de quartier ou centre de loisirs. Elle a été conçue par des professionnels de différents secteurs : santé, prévention, audition, communication, jeu et éducation ; avec l'objectif de faire comprendre aux enfants le fonctionnement de l'appareil auditif afin de les sensibiliser aux risques de l'environnement sonore et aux moyens de s'en prémunir.

À travers différents ateliers ludiques et interactifs, elle leur apporte des conseils pour préserver leur audition et aborde la question du handicap auditif et les moyens de communiquer avec les personnes sourdes ou malentendantes.



« C'était très intéressant et à la portée des élèves »

« Un support de qualité, très bien mis en œuvre, qui a capté l'attention des élèves »

« J'ai beaucoup aimé apprendre quelques mots de la langue des signes française »

''' FOCUS

Un nouveau format d'action

Fin 2024 nous avons expérimenté un nouveau format d'intervention, déployé en 2025 sur la moitié des animations. L'action a été repensée autour de deux sessions d'1h au lieu d'une séance d'1h30. Les contenus sont plus centrés sur le monde du handicap, la protection de soi et des autres...

Depuis sa mise en œuvre, nous observons :

- Une augmentation des connaissances et représentations autour du bruit
- Une prise de conscience des enfants de l'importance de la qualité de l'environnement sonore et un changement de représentation sur le handicap auditif.
- Une prise de conscience plus importante des équipes pour poursuivre la sensibilisation des enfants à l'issue de l'intervention

L'action « Jeux de sons, jeux de signes » est non seulement nécessaire pour réduire la prévalence de la perte auditive, mais aussi pour améliorer la qualité de vie, reconnaître un environnement sonore favorable pour préserver son capital auditif.

En 2025

34 interventions* | **43 professionnels** |
587 enfants | **satisfaction : 9,4/10**

*Écoles (23) ; accueils de loisirs ALSH (10) ; MJC (10)



Atelier jeux de sons, jeux de signes



Santé mentale & compétences psychosociales

Se sentir bien dans sa tête : une priorité

La santé mentale est une composante majeure de notre bien-être, qui, au même titre que la santé physique, fait partie intégrante de notre approche de prévention.

Le plan Grande Cause nationale 2025 souligne l'importance à sensibiliser la population et favoriser la prévention et l'accompagnement en libérant la parole.

La Mutualité Française entend jouer un rôle dans la déstigmatisation de la santé mentale et favoriser l'adoption de comportements favorables au bien-être tout en limitant les comportements à risque.

POURQUOI LES « CPS » CHEZ LES ENFANTS ?

Chez les enfants, le renforcement des compétences psychosociales soutient leur développement : social, émotionnel, cognitif et physique.

Agir sur les CPS permet d'améliorer leurs interactions, augmente leur bien-être et contribue ainsi à réduire les comportements nuisibles à la santé tout en favorisant ceux qui sont bénéfiques.

Dans les premières années de vie, la qualité des interactions avec l'environnement est essentielle pour le développement du cerveau, du système de réponse au stress, et plus largement, du comportement global de l'enfant. Ainsi, encourager des relations positives et favoriser un fonctionnement individuel optimal a des effets bénéfiques sur le bien-être, la gestion des conduites à risque et la réussite éducative de l'enfant.

« Le jardin des émotions »

Financé par l'ARS, Le Jardin des émotions s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans, mais aussi à leurs parents et à tous les professionnels de la petite enfance impliqués à leurs côtés. Il a pour but de développer des comportements favorables à la santé chez les enfants, en renforçant leurs compétences émotionnelles, sociales et cognitives, pour leur permettre d'identifier leurs propres émotions, mais également celles des autres, afin de garantir de meilleures interactions avec autrui.

En impliquant activement les parents et les professionnels à ce programme, cela permet de renforcer leurs connaissances et leurs aptitudes pour qu'ils intègrent le développement des CPS au quotidien.

L'action se déroule en plusieurs étapes :

- **1 journée de sensibilisation** pour les professionnels des structures ;
- **2 séances de sensibilisation** pour les parents ;
- **6 séances** animées conjointement par les professionnels de la structure et la Mutualité Française auprès des enfants.

« Nous avons passé un agréable moment, les séances étaient intéressantes et enrichissantes. Enfants et parents en gardent un très bon souvenir ! »



FOCUS

Projet expérimental CPS

Porté par l'Agence Régionale de Santé BFC et l'Education Nationale et en partenariat avec Promotion Santé BFC, nous menons un **projet expérimental (2025-2027) dans la Nièvre (Morvan) et en Haute-Saône (secteur de Luxeuil-les-Bains).**

Ce projet a pour objectif de **permettre à tous les enfants et les jeunes de développer leurs compétences psychosociales** tout au long de leur parcours (dès le plus jeune âge) dans tous les milieux de vie (scolaire, extrascolaire...) à l'échelle de ces deux territoires.

Ce projet vise à une coopération entre les acteurs institutionnels et politiques de différents secteurs ainsi que les acteurs de terrain tout en impliquant les enfants, les jeunes et leurs parents.

L'évaluation de ce projet a pour objectif de documenter la méthode de déploiement de l'expérimentation dans une démarche de reproductibilité.

En 2025, un diagnostic de recensement des besoins a été réalisé sur les deux territoires. 67 personnes ont été interrogées tous secteurs confondus. Un plan d'action a été construit suite à l'analyse de ces besoins et sera conduit tout au long de l'année 2026.

En 2025

48 interventions* | 846 participants
satisfaction : **8,9/10**

*ALSH et centres sociaux (22), écoles (22), autres associations, foyers ou maisons de quartier (4)

Écrans en veille, enfants en éveil

en collaboration avec Promotion Santé BFC.
Soutien financier de la Mildeca.

Face à un temps d'exposition aux écrans qui ne cesse d'augmenter, avoir une bonne éducation à leur utilisation est essentiel. Depuis 2021, nos équipes de prévention animent un programme destiné aux enfants de 3 à 6 ans et aux personnes encadrantes (professionnels, parents) des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, pour les sensibiliser à une utilisation raisonnée des écrans et aux bons réflexes à privilégier.

Le projet se déroule en plusieurs étapes :

- **Formation et séances de co-animation** à destination des professionnels ;
- **Animation de 10 séances** pour les enfants ;
- **Sessions d'échanges** à destination des parents.

En 2025

2 animations | 72 participants |
satisfaction : 8,6/10



Séance écrans en veille, enfants en éveil

Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) - 3 à 6 ans

Format : 12 séances de 1h30, financé par l'ARS

Conjuguer l'éducation et l'épanouissement de ses enfants avec les tâches quotidiennes peut s'avérer complexe et faire douter certains parents dans leur rôle éducatif.

Soutenu par Santé Publique France, ce programme probant s'adresse aux familles avec des enfants de 3 à 6 ans, qui souhaitent être guidées dans leur rôle parental.

Il offre des « clefs de la parentalité », pour enrichir et développer l'éventail de leurs pratiques auprès de leurs enfants : comment communiquer plus efficacement, dire non plus facilement, gérer ses émotions et poser les bases d'une discipline positive.

L'objectif est de développer un programme PSFP par département d'ici fin 2027 auprès de structures ou collectivités locales volontaires. En 2025, les animations ont été développées à Serres-les-Sapins auprès de 12 familles.

Prendre soin de soi, pour prendre soin des autres

en partenariat avec Promotion Santé BFC. Financement par la DRPJ Grand Est grâce à des fonds de la Mildeca.

Ce programme vise à sensibiliser les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse aux enjeux des compétences psychosociales pour mieux les identifier, améliorer leur propre bien-être et les inscrire durablement dans leurs pratiques auprès des jeunes.

L'utilisation de jeux de concentration, de coopération, d'écoute et d'expression, offre des clés de compréhension pour ouvrir le dialogue et prévenir les conduites à risques des jeunes qu'ils accompagnent.

Depuis le début de ce projet, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a soutenu 6 unités de la PJJ situées dans les départements 21, 25, 39, 58, 70 et 90.

« C'est toujours intéressant de prendre le temps de penser à soi, à ses pratiques, en équipe. »

En 2025

3 animations | 25 participants |
satisfaction : 8,9/10

Vie Amoureuse et Sexuelle (VAS) des personnes en situation de handicap accueillies en ESSMS

en partenariat avec le CREAI et le CICS. Financé par l'ARS

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté, à travers le PRS 2018-2028 révisé en 2023, réaffirme sa volonté de renforcer la capacité d'action des personnes en situation de handicap et d'améliorer leur accès à la vie affective et sexuelle, ainsi que de soutenir leur accompagnement dans la parentalité.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de former les équipes professionnelles afin de leur fournir les outils nécessaires pour accompagner ces personnes et mieux prendre en compte leur vie affective et sexuelle, élément essentiel de leur épanouissement.

La formation se déroule en quatre étapes :

- **Étape 1** : formation des cadres des établissements - 1 journée
- **Étape 2** : formation des équipes professionnelles (en partie animée par la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 5 sessions par an jusqu'en 2026) - 10 sessions de 2 jours
- **Étape 3** : formation approfondie pour deux à trois professionnels de chaque ESSMS dans chaque territoire - 5 jours
- **Étape 4** : consolidation des acquis - 1 journée

En 2025

5 formations | 68 professionnels formés
satisfaction : 8,9/10

Rencontres Santé

Deux webinaires ont été organisés sur des thématiques liées à la santé mentale :

- **Le sommeil**
- **Démystifier la santé mentale**

Ces rencontres santé visent à sensibiliser le public aux bonnes pratiques, à déconstruire certaines idées reçues en fournissant des recommandations concrètes et accessibles pour prendre soin de soi et améliorer le bien-être et la santé globale.

En 2025

2 webinaires | 372 participants*
satisfaction : 8,2/10

*webinaire sommeil (335) ; webinaire santé mentale (37)

La formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

La Mutualité Française et Premiers Secours en Santé Mentale France se sont associés pour former des secouristes dans toute la France. En Bourgogne-Franche-Comté les formations sont dispensées par deux formatrices accréditées.

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui manifeste un trouble de santé mentale, jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou que la crise soit résolue.

À l'issue de la formation, le secouriste est capable de :

- **Identifier** les signes et symptômes des principaux troubles de santé mentale ;
- **Mieux appréhender** les différents types de crises ;
- **S'approprier** un plan d'action opérationnel pour apporter un soutien immédiat ;
- **Développer** des compétences relationnelles, écouter sans jugement, tenir un discours rassurant et donner de l'information adaptée ;
- **Mieux faire face** aux comportements agressifs.

En 2025

12 formations PSSM | 132 secouristes formés
satisfaction : 8,9/10



Formation PSSM



Nutrition & activité physique

Nous sommes ce que nous mangeons. Alimentation et activité physique sont les deux piliers de la nutrition et s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport Santé (2025-2030) ainsi que dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Dans notre approche, nous nous efforçons de travailler les représentations pour déconstruire les idées reçues et orienter notre discours sur le plaisir et les sensations positives auprès des publics rencontrés. Les actions ainsi menées ont pour objectif de redonner des repères en évitant les règles et les injonctions sociales.

Les ateliers « Papilles & vous »

En France en 2024, 48,7% des adultes étaient en excès de poids (incluant le surpoids et l'obésité), et 18,1% en situation d'obésité (enquête Oféo, 2024). Cette évolution prolonge une tendance amorcée depuis la fin des années 1990, période à laquelle la prévalence de l'obésité était de 8,5%.

La Bourgogne-Franche-Comté, suit cette progression avec 17,4% d'adultes concernés en 2024 (enquête Oféo, 2024). Ce constat se retrouve également chez les enfants, les données recueillies auprès des élèves de 6^e dans le cadre du dépistage infirmier indiquent une hausse du surpoids entre les années scolaires 2017/2018 et 2023/2024.

En santé publique, la thématique de la Nutrition couvre à la fois les questions relatives à l'alimentation (composition nutritionnelle, déterminants sociaux, culturels, économiques, sensoriels et cognitifs des comportements alimentaires) ainsi que celles relatives à l'activité physique. En ce sens, mener des actions de prévention autour de cette thématique auprès des parents d'enfants telles que « Papilles & vous » apparaît particulièrement pertinent et bénéfique.

En 2023, La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, forte de son expertise en Nutrition, a été sollicitée par l'ARS BFC afin de proposer une action de prévention et d'éducation à la santé à destination des parents des enfants ayant bénéficié d'une action « Crokybougé », afin de compléter l'approche proposée par le REPOP.

L'action « Papilles & vous » a été expérimentée en 2024, puis s'est déployée en 2025 sur la totalité de la région ne touchant plus uniquement les parents dont les enfants ont bénéficié du programme « Crokybougé », mais la totalité des parents d'enfants de CP, CE1 et CE2 sur un territoire menant une dynamique autour de la nutrition.

Cette action se déroule en 5 séances d'1h et a pour objectif de sensibiliser un groupe de 6 à 12 parents à la nutrition de leur enfant. Les séances sont animées par des professionnels qualifiés de la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté. Lors de cette action, les participants ont la possibilité d'aborder l'alimentation et l'activité physique de leur enfant, avec une approche mêlant théorie et pratique.

En 2025

8 interventions* | 51 participants

*4 groupes de travail ; 2 ateliers

FOCUS

Intervention auprès de l'APEI de Lons-le-Saunier

À la suite d'une première sensibilisation des adultes en situation de handicap accompagnés par le SAVS de l'APEI sur la question de la qualité de l'air et des perturbateurs endocriniens en début d'année 2025, le partenaire a souhaité compléter l'approche de la santé environnementale par le biais de l'alimentation.

Ainsi la Mutualité Française BFC a animé 3 ateliers :

- ▶ Le premier a permis aux participants d'identifier des ustensiles de cuisine et des pratiques favorables pour limiter la présence des perturbateurs endocriniens dans leur assiette.
- ▶ Le deuxième où les participants ont pu décrypter les étiquettes pour déjouer le marketing alimentaire et faire des choix éclairés dans leur consommation.
- ▶ Et enfin le dernier avec la confection de recettes anti-gaspillage.

Chaque intervention a permis aux participants de renforcer leurs savoirs par l'utilisation de techniques d'animations participatives et ludiques. Les référents professionnels des bénéficiaires étaient également présents lors de certaines séances et ont ainsi pu remobiliser les apprentissages directement aux domiciles des personnes tout en les accompagnant dans leur souhait de faire évoluer certaines pratiques (achats d'aliments en vrac, tri dans les ustensiles de cuisine...).



« Ça m'a donné envie de faire encore plus de découverte alimentaire avec eux. »



Grand âge & maintien de l'autonomie

Prendre soin de nos aînés et contribuer au “mieux-vivre” des personnes tout au long de leur vie est un enjeu majeur qui s'inscrit dans notre démarche de prévention.

Notre volonté d'accompagner au mieux les personnes de 60 ans et plus, se traduit par la mise en place d'un parcours de prévention qui se décline en fonction du degré d'autonomie des bénéficiaires :

- **Séniors autonomes** vivant à domicile
- **Séniors en résidence autonomie** et en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (**Ehpad**)

Les actions ainsi déployées permettent d'encourager l'adoption de comportements favorables à une bonne santé, tout en maintenant un bien-être physique, social et psychique.

➤ POUR LES SENIORS AUTONOMES

Bien vieillir chez vous

Co-financés par les commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), les contrats locaux de santé de Côte-d'Or et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Destiné aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile, le programme « **Bien Vieillir chez vous** » conçu par la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté depuis 2017, offre en 2025 un panel de 13 ateliers pratiques et conviviaux pour :

- **Préserver** la qualité de vie ;
- **Maintenir** l'autonomie ;
- **Améliorer** le bien-être global ;
- **Lutter** contre l'isolement social.

Des ateliers auprès des personnes en situation de handicap vieillissantes sont également déployés par la Mutualité Française.

En 2025
120 ateliers | 1612 participants
satisfaction : 8,6/10

FOCUS Exercice santé Roman photo

En partenariat avec : Espace socioculturel de l'ACODEGE, Centre social de la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise, Etang Rouge Seurre, Mairie de Seurre, EHCO de Seurre, Famille d'accueil et le soutien financier de la CFPPA de Côte-d'Or

Exercice santé-Roman photo est un atelier à destination des personnes de 50 ans et plus en situation de handicap mental et/ou physique, non médicalisées, vivant à domicile, en foyer ou famille d'accueil et suivies par des services d'accompagnement en Côte d'Or. Elle vise à renforcer l'autonomie et la qualité de vie à travers un programme de 10 séances hebdomadaires d'1h30, avec un groupe de 10 participants (identiques sur l'ensemble des séances).

La dimension sociale de l'activité physique favorise les interactions, tandis que l'approche artistique permet l'apprentissage de la photographie et de la mise en scène. Les participants réalisent eux-mêmes des photos illustrant les exercices réalisés, ensuite réunies dans un livret conçu pour faciliter la reproduction des activités, valoriser les participants et faire évoluer le regard porté sur le handicap.

Déployé sur les sites de Seurre et Genlis, l'initiative implique les participants à chaque étape du projet et mobilise différents professionnels : deux animateurs de l'ESC Acodège spécialisés en activité physique adaptée, une photographe et une chargée de projets en prévention et promotion de la santé de la Mutualité.

Il donnera lieu à la diffusion de 500 exemplaires du livret sur l'année 2025-2026, ainsi qu'à une restitution auprès de la CFPPA 21 réunissant financeurs, bénéficiaires et partenaires. Présenté en plénière comme un exemple répondant aux attentes de la commission des financeurs, le projet suscite un fort intérêt, avec un second volet en cours de déploiement sur deux nouveaux sites du département.



Participants lors d'une séance « exercice santé roman photo »

« Les séances étaient parfois difficiles à cause des problèmes de santé, mais c'était intéressant car les exercices m'aident au quotidien. »

FOCUS Perli'papote

En partenariat avec : Contrat Local en Santé Mentale de Besançon, Maison de Quartier de Battant, personnes de 60 ans et plus (futurs bénéficiaires) et le soutien financier de la CFPPA du Doubs.

L'action « Perli'papote », coconstruite avec les partenaires et les bénéficiaires, s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé mentale et de renforcement de l'estime de soi. Elle vise à accompagner les participants dans la prise de conscience de leur valeur personnelle, en les aidant à identifier leurs qualités, leurs compétences et les ressources développées au fil de leur parcours, telles que la résilience ou la patience. Elle encourage également une perception positive de soi et de l'âge, en valorisant l'expérience, la transmission et la liberté.

Tout au long des séances, les participants sont amenés à renforcer leur confiance en eux, notamment à travers la prise de parole en groupe, l'expression des émotions et la capacité à faire des choix ou à prendre des initiatives. L'action soutient aussi le développement des ressources psychologiques, en favorisant des pensées positives réalistes et en travaillant les compétences psychosociales, tout en maintenant et en renforçant le lien social grâce à des temps d'échange, de partage, d'entraide et de valorisation du rôle de chacun au sein du groupe.

Chaque séance débute par un temps d'accueil convivial animé à l'aide du jeu de cartes « Perli'papote », qui donne son nom à l'atelier. Elle se poursuit par une alternance entre discussions collectives et exercices pratiques, simples et reproductibles chez soi. Ces exercices, en partie choisis par les participants eux-mêmes pour favoriser leur adhésion, incluent des pratiques de respiration, de bien-être et de mobilisation douce du corps. Ils sont complétés par des activités visant à renforcer l'identité personnelle, à valoriser les compétences de chacun et à encourager la définition d'objectifs concrets et atteignables.

Les Ateliers Bons Jours

en partenariat avec Kalivi ; cofinancé par l'ARS, les partenaires et les commissions des financeurs.

Le programme est un dispositif partenarial qui propose 11 thématiques de prévention/santé s'appuyant sur des référentiels nationaux et conçu par des partenaires experts en matière de santé et prévention. Il est co-porté par Kalivi regroupant la Carsat BFC, les MSA Bourgogne et Franche-Comté et l'Agirc-Arrco et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté. Il est co-financé par l'ARS, les partenaires et les commissions des financeurs.

Ce dispositif propose une offre diversifiée pour les retraités bourguignons-francs-comtois de plus de 60 ans qui souhaitent améliorer leur santé et leur bien-être :

- ✦ 11 ateliers en présentiel ;
- ✦ 7 ateliers en distanciel via la plateforme Happy Visio ;
- ✦ des événements et spectacles.

Conçues par des partenaires experts en matière de santé et prévention, chacune des activités répond à un enjeu de santé lié au vieillissement : nutrition, mémoire, équilibre, sommeil, activité physique, bien-vieillir ou encore bien vivre dans sa maison.

Les équipes de la Mutualité ont coordonné la mise en place des ateliers sur les départements du Doubs, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Cette année a été marquée par la demande de l'ARS de déployer des ateliers dans les **Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville** pour enclencher une démarche d'« aller vers » un public en situation de fragilité.

Spécifiquement, la Mutualité Française, sur sa mission de coordination a mis en place 11 ateliers en Quartiers Prioritaires de la Ville.

En 2025

252 ateliers | 11 spectacles | 4 610 participants



Le programme OMEGAH

Ce programme Omegah (Objectif Mieux Être Grand Âge et Hébergement), a été mis en place pour répondre aux besoins des résidents et professionnels des EHPAD. Financé par l'Agence Régionale de Santé et coordonné par le Pôle de Gérontologie et d'Innovation, il est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs de la santé : la MSA Bourgogne, la Carsat BFC, la Mutualité Française BFC, la MSA Services et le Reseda. La Mutualité Française BFC y porte une formation-action sur la santé bucco-dentaire, un programme sur la prévention de la dénutrition, ainsi qu'une action sur l'activité physique pour les résidents.

« La vie à pleine dents longtemps »

8,6/10
Satisfaction

Cette formation a été conçue pour former et sensibiliser tous les professionnels évoluant en EHPAD, afin qu'ils améliorent leurs connaissances et développent les savoir-faire nécessaires pour favoriser une meilleure santé bucco-dentaire à leurs résidents.

➤ **100%** des professionnels ont fait évoluer leurs pratiques.

➤ **87%*** des établissements réalisent une toilette bucco-dentaire quotidienne à leurs résidents.
*27% au début du programme.

« Pass alimentation »

7,8/10
Satisfaction

Cet atelier est proposé aux professionnels et aux résidents, afin de prévenir et prendre en charge la dénutrition des personnes âgées.

➤ **96%** des professionnels se sentent prêts à mettre en pratique les acquis de l'atelier.

➤ **100%** des professionnels estiment que les séances ont permis de changer positivement de regard sur l'alimentation.

« Danser, c'est la santé ! »

7,8/10
Satisfaction

Cette action permet aux participants de (re)découvrir l'activité physique à travers la danse, qui est une pratique qui mêle créativité, mobilisation corporelle et stimulation des compétences psychosociales.

➤ **92%** des résidents ont pris du plaisir à bouger lors des ateliers.

➤ **100%** des professionnels estiment que les ateliers auront un impact positif sur le bien-être des résidents.

En 2025

17 modules | 24 établissements
94 professionnels formés | 138 résidents sensibilisés

FOCUS

La vie à pleine dents longtemps

À l'EHPAD de Noyers sur Serein

En mars 2025, 4 professionnelles soignantes (référentes) de l'EHPAD de Noyers sur Serein ont été formées au programme « La vie à pleines dents, longtemps » qui a pour finalité l'amélioration de l'hygiène bucco-dentaire des résidents.

Suite à cette formation, les référentes se sont très bien appropriées le programme et ont pris l'initiative de proposer un atelier sur le brossage des dents et des prothèses aux résidents. L'EHPAD a choisi de valoriser cette animation avec une publication facebook dans « Les Echos du Serein ».

Cette initiative vient saluer l'implication et l'investissement des professionnels de l'EHPAD qui s'est mobilisé pour faire évoluer les pratiques sur la santé bucco-dentaire. Lors du diagnostic initial, il apparaissait que l'EHPAD était peu avancé sur les pratiques de soins bucco-dentaires : pas d'organisation concrète de la toilette buccale quotidienne, des soins qui concernaient seulement une minorité de résidents, aucune collaboration avec un dentiste...

Au diagnostic final, les pratiques se sont implantées dans la structure : la toilette bucco-dentaire fait désormais partie de la toilette quotidienne pour la majorité des résidents, un bilan plus complet est également réalisé à l'entrée de chaque résident et un partenariat avec un dentiste a été établi.

Grâce à la mise en place d'activités de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et à leur motivation, les professionnels formés ont réussi à inscrire leurs collègues dans la dynamique et au final à instaurer davantage de suivi dans l'établissement. Le travail réalisé par cet EHPAD est un bel exemple de réussite collective.



Animation «La vie à pleine dents longtemps»

L'organisation et les partenaires

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est une structure de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle agit pour être un acteur de référence, tant par ses interventions en prévention promotion de la santé, que par sa participation à la construction des orientations locales ou régionales en matière de santé et de protection sociale.



34

Collaborateurs



6

Sites en région

Dijon (siège), Auxerre,
Besançon, Chalon-sur-Saône,
Lons-le-Saunier, Nevers



2

Certifications Qualité

ISO 9001:2015 sur l'activité
prévention et Qualiopi pour les
actions de formation délivrées.

LES ÉQUIPES ET LA POLITIQUE SOCIALE

L'implication des collaborateurs aux côtés des élus mutualistes a permis la réussite du déploiement de la feuille de route de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté en 2025.

Au quotidien, chacun d'entre eux a contribué, à sa manière, à faire vivre notre projet mutualiste. Que ce soit à travers les actions de prévention et de promotion de la santé, l'animation de la vie mutualiste en proximité, nos missions d'influence et de représentation, ou encore les fonctions support indispensables au bon fonctionnement de la structure, l'implication des équipes permet de donner du sens à l'action mutualiste.

Pour accompagner et soutenir la stratégie de l'Union régionale et la vie des salariés, un plan de développement des compétences a vu la mise en place de formations :

- aux **compétences psychosociales** pour les nouveaux préventeurs et spécifiquement, la formation d'une nouvelle développeuse locale pour le programme PSFP ;
- au **DIU Santé respiratoire et habitat** pour former une nouvelle CMEI dans la cadre de notre participation à l'expérimentation article 51 Angèle (cf. page 22) ;
- à l'**évaluation d'impact des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie** pour les préventeurs ;
- aux **risques routiers**, présents notamment sur l'activité prévention (203 000 km parcourus par les équipes) ;
- au **Lean management** pour mieux piloter la performance de l'entreprise ;
- l'exploration de nouveaux enjeux comme la **Qualité de vie et conditions de travail** ou le concept « *Une seule santé* »
- la formation d'une **nouvelle référente harcèlement sexuel et sexiste** ;
- et, toujours, dans le cadre de l'intégration des nouveaux collaborateurs, la formation « *Découverte de la Mutualité Française et des mutuelles* ».

Les partenaires

Le partenariat est l'une des orientations fortes de notre projet stratégique régional. En promotion de la santé, la démarche partenariale et le travail en réseau sont des modalités d'action incontournables, qu'il s'agisse de mieux articuler les actions sur nos territoires, de s'appuyer sur des compétences complémentaires et de faciliter le déploiement ou l'essaimage des projets.

Depuis 15 ans, cette démarche a permis la création de plusieurs programmes structurants en région. Pour les personnes âgées : les « *Ateliers Bons Jours* » et les « *Atouts de l'âge* » avec les organismes de l'interrégime (Carsat, MSA et Agirc-Arrco) et le

programme *Omegah*, coordonné par le PGI. Sont nés également des programmes en faveur de l'éducation à la vie amoureuse avec le Creai et le Cics ou autour des CPS et des addictions sans substances avec Promotion Santé BFC. En 2025, c'est de nouveau avec Promotion Santé que la Mutualité s'est associée pour répondre aux besoins de l'ARS et de l'Éducation Nationale sur des territoires ciblés.

Le budget 2025

Avec des charges d'exploitation à 3 490 k€, des produits d'exploitation à 3 472 k€ et un résultat financier à 59 k€, le résultat net 2025 est excédentaire de 32 k€.

Concernant les produits d'exploitation, ils sont issus à 33 % des cotisations des mutuelles pour mener les missions fédératives, à 48 % des subventions et concours publics en prévention, 17% sur de la vente de biens et services et 2 % de produits divers. En 2025, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'est engagée aux côtés de **75 partenaires** (dont 13 mutuelles santé en prestation pour des actions dédiées et 6 gestionnaires de services de soins mutualistes).

Nos principaux financeurs en 2025 :



Le soutien à l'innovation sociale

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés de **63 autres mutuelles**, soutient depuis 2022 **Mutuelles Impact**. Ce fonds d'investissement mutualiste sur le secteur de la santé a pour objectif de soutenir le développement d'entreprises à fort impact social et environnemental sur le champ de la santé et du médico-social. Les secteurs d'intervention sont notamment l'organisation des soins, l'accompagnement des patients et des aidants, l'accès aux soins, la prévention, l'éducation et la sensibilisation à la santé. Les start-ups et PME accompagnées par ce fonds intègrent les transitions démographiques, écologiques et numériques dans leur modèle économique et apportent des réponses efficaces aux enjeux sanitaires et sociaux des Français.

En savoir + www.mutuellesimpact.fr





Perspectives 2026

les États généraux

Les États généraux ont lancé en novembre 2025 une grande démarche nationale et territoriale d'écoute, de dialogue et de propositions sur les transformations à conduire pour garantir à tous l'accès à des soins de qualité et adapter notre système de protection sociale aux défis des prochaines années.

UNE DÉMARCHE INÉDITE, POUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Ce modèle, qui fait notre fierté autant qu'il fait notre cohésion, est aujourd'hui questionné, fragilisé, menacé par de nombreux bouleversements économiques et sociaux. C'est pour répondre à ces défis qu'un collectif a pris l'initiative d'« États généraux de la de la santé et de la protection sociale », pariant sur le dialogue et le compromis pour nous projeter dans un modèle de protection sociale et de santé capable de répondre aux enjeux de notre époque.

- Quels **risques** sont identifiés pour l'avenir ?
- Comment **adapter le champ des protections** ?
- Comment **faire face au vieillissement** de la population et **garantir le « bien vieillir »** de tous ?
- Comment **opérer la révolution de la prévention** ?
- Quel **modèle de société**, pour **tous les âges de la vie**, voulons-nous promouvoir et à quel modèle économique l'adosser ?
- Comment **repenser l'organisation du système**, la coopération des acteurs et le financement des prestations ?
- Quelle part de **financement individuel** et quelle **couverture collective** ?

C'est en partie à ces questions, structurantes et exigeantes, que ces États généraux veulent répondre en mobilisant l'intelligence collective la plus large.

Un ancrage dans le temps et dans l'espace

Ces États généraux s'orchestrent autour de 3 séquences, jusqu'à la fin de l'année 2026 :
1- La phase de consultation s'est tenue du 17 novembre 2025 au 17 février 2026. Près de 80 000 participants (citoyens et professionnels du soin et de l'accompagnement) se sont exprimés avec 2 millions de réponses aux questions et plus de 400 000 verbatims ;

2- La phase de co-construction, entre mars et juillet 2026, dans le cadre d'ateliers, de groupes de travail et de convention démocratique, afin de faire émerger des solutions ;

3- La phase de convergence, de juillet à novembre 2026, permettant de passer d'une liste de solutions multiples à un projet global et cohérent.

À travers la mobilisation du mouvement mutualiste et des partenaires dans leurs dimensions nationales et régionales, des relais locaux élus et institutionnels, ou encore l'organisation d'ateliers territoriaux, ces États généraux chercheront à s'ancrer aussi largement que possible partout en France.

Tout en affirmant une neutralité partisane, l'enjeu est aussi celui d'animer et de structurer le débat public afin d'inscrire la question de la santé et de la protection sociale à l'agenda politique. Alors qu'elle s'impose comme l'une des préoccupations principales des Français, cette question doit aussi impérativement devenir un thème de campagne privilégié, posé et traité avec un souci constant de pédagogie et de rigueur.

L'objectif ultime est donc bien de transformer la parole citoyenne et l'expertise sectorielle en mesures concrètes, tout à la fois innovantes et opérationnelles, audacieuses et réalistes et de les porter notamment à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Un collectif de partenaires

Cette démarche intègre plus de 50 partenaires et acteurs pour garantir l'hybridation des approches, la variété des expertises et l'amplification de l'écho donné à l'initiative. Les partenaires fondateurs réunissent : la Mutualité Française, l'Association des Assureurs Mutualistes, la CFDT, la Fehap, l'Uniopss, l'Unps et l'UNSA, rejoints par de nombreuses autres organisations représentant des usagers, des professionnels et des acteurs qui interviendront de différentes manières tout au long du processus.

États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale



sur placedelasante.fr

La Mutualité Française

Un acteur clé de la protection sociale et de la santé

Créée en 1902, la Mutualité Française est le syndicat professionnel des mutuelles. Elle est le porte-parole de près de 450 mutuelles, qu'il s'agisse de mutuelles nationales, régionales ou locales, de membres d'organismes paritaires d'assurance santé, de prévoyance. Elle les représente, promeut le modèle mutualiste et anime le réseau de mutuelles et de militants. La Mutualité Française est présente en métropole et en outre-mer au travers de ses 17 Unions régionales qui portent et mettent en œuvre ses positions auprès des décideurs locaux. Les Unions régionales sont des acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire de proximité.

→ CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC ET À L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE SANTÉ

La Mutualité Française est un acteur majeur du débat national autour des questions de protection sociale et de santé : PLFSS, reste à charge zéro, grand âge et autonomie, bioéthique, etc. Elle est force de proposition sur les grands dossiers du système de protection sociale auprès des pouvoirs publics. Elle entretient notamment un dialogue avec les représentants des professions de santé et les associations d'usagers et les organisations syndicales.

Elle s'inscrit dans une démarche globale qui se nourrit de débats ouverts, d'études et de réflexions, menés avec les militants mutualistes, les think tanks ou associations partenaires.

→ DÉFENDRE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET PROMOUVOIR L'INNOVATION

La Mutualité Française défend un système de santé solidaire, protecteur et universel. Elle s'engage pour l'accès aux soins pour tous en nouant, par exemple, des accords avec des professionnels de santé pour limiter les dépassements d'honoraires ou en contribuant à la généralisation du tiers payant pour éviter l'avance des frais de santé.

La Mutualité Française et ses mutuelles sont également partenaires d'entreprises innovantes dans des domaines variés comme la téléconsultation, les flux financiers ou l'amélioration de l'expérience des adhérents. Grâce au soutien du mouvement mutualiste, ces entreprises imaginent et expérimentent de nouvelles solutions pour la santé et la protection sociale de tous les citoyens.

→ REPRÉSENTER LES MUTUELLES AU SEIN D'INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

La Mutualité Française est présente dans les principales instances et organisations de la protection sociale et de la santé : Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam), Conseil économique social et environnemental (Cese), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), agences régionales de santé (ARS), conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, conseils territoriaux de santé, etc.

Elle se mobilise également au sein de l'Association internationale de la Mutualité (AIM) et de l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (AMICE) afin de faire reconnaître la spécificité des mutuelles.

Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

11 rue Jean Giono - 21000 DIJON
03 80 50 11 37 | contact@bfc.mutualite.fr
bourgognefranchecomte.mutualite.fr

Les antennes

67 rue des Cras | 25000 BESANÇON
2 rue du Solvan | 39000 LONS-LE-SAUNIER
29 avenue Boucicaut | 71100 CHALON-SUR-SAONE
11 rue Dampierre | 89000 AUXERRE

